



LINKAPITAL

## “LES OBLIGATIONS RELANCE”

JUSQU’AU 31 DÉCEMBRE 2023

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre du Plan de Relance, de nouveaux dispositifs de renforcement des hauts de bilan des entreprises ont été mis en place avec le concours des assureurs, des investisseurs et des prêteurs.

En effet, parmi ces dispositifs, les « Obligations Relance » permettent aux entreprises d’accéder à des quasi-fonds propres dans des conditions d’octroi particulièrement attractives et de taux historiquement bas.

### POUR QUELLES ENTREPRISES ?

#### ENTREPRISES SOUHAITANT :

- /// RÉALISER DES OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE
- /// SE DÉVELOPPER À L’INTERNATIONAL
- /// INVESTIR DANS LEUR DIGITALISATION

- /// MENER UN PROGRAMME D’INVESTISSEMENTS OU DE TRANSFORMATION
- /// TOUT EN CONSERVANT LEUR INDÉPENDANCE CAPITALISTIQUE

### QUELS EN SONT LES AVANTAGES ?

#### FINANCEMENT OBLIGATAIRE :

- /// NON DILUTIF (PAS D’OUVERTURE DU CAPITAL)
- /// DE LONG TERME (8 ANS) REMBOURSABLE IN FINE
- /// ASSIMILABLE À DES QUASI-FONDS PROPRES

- /// SUBORDONNÉ AUX AUTRES DETTES
- /// NE NÉCESSITANT AUCUNE GARANTIE
- /// ET CONTRIBUANT AU RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ D’ENDETTEMENT DE L’ENTREPRISE

### PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES :

#### CARACTÉRISTIQUES :

- /// MONTANT : 2 M€ à 100 M€, FONCTION DU CA
- /// 12,5 % DU CA 2019 POUR LES PME\*
- /// 8,4 % DU CA 2019 POUR LES ETI\*
- /// TAUX : 5,0 % à 5,2 % PAR AN
- /// DURÉE : 8 ANS
- /// REMBOURSEMENT: AU TERME (IN FINE)

### PRINCIPAUX CRITÈRES D’ÉLIGIBILITÉ :

#### CRITÈRES :

- /// 16 M€ < CA 2019 < 1 500 M€
- /// COTATION BANQUE DE FRANCE 5+ à 3++
- /// RATIO DETTE / FONDS PROPRES\* < 5
- /// RATIO DETTE NETTE / EBITDA\* ≤ 5

\* Si (PGE + PPR + OR) < 25 % du CA 2019  
\*\* 2020 et par dérogation 2019 ou 2021

### LINKAPITAL À VOS CÔTÉS :

Votre banque d’affaires est pleinement mobilisée à vos côtés : ses associés vous accompagnent dans la réalisation d’une étude sur l’éligibilité de votre entreprise au dispositif et dans l’obtention de vos financements.